

# Afer Multi Foncier

FRO013246253

27/02/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>

Gestion flexible internationale

## Orientation de gestion

Le FCP vise une exposition aux marchés financiers en investissant dans des titres de capital et des titres de créance liés directement ou indirectement à l'immobilier, sur la durée de placement recommandée.

## Principales caractéristiques

 Date de création de la part  
**04/04/2018**

 Date de lancement de la part  
**04/04/2018**

 Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

 Forme juridique  
**FCP**

 Classification AMF  
**Fonds mixte**

 Affectation du résultat  
**Capitalisation et/ou distribution**

 Fréquence de valorisation  
**Journalière**

 Ticker Bloomberg  
**AFEMULF FP**

 Publication des VL  
**www.afer.fr**

 Frais de gestion maximum TTC  
**2,20%**

 Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**1,41%**

 Indice de référence  
**50 % Bloomberg Barclays Euro Aggregate REITS Total Return + 50 % FTSE EPRA Global couvert en euro**


▶ Actif net du fonds	44,37 M€				
▶ Actif net de la part	44,37 M€				
▶ Valeur liquidative	964,15 €				
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Fonds</th> <th>Indice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4,45%</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>	Fonds	Indice	4,45%	-
Fonds	Indice				
4,45%	-				



▶ Gérants	 
	Geoffroy Carteron    Antoine Collet
	Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque <sup>(3)</sup>	
-----------------------------------	---



▶ Durée de placement recommandée	8 ans
----------------------------------	-------



▶ SFDR <sup>(3)</sup>	Article 6	
	Fonds	Univers
▶ Notation ESG <sup>(3)</sup>	6,46	6,59
▶ Couverture note ESG	92,95%	89,69%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

## Afer Multi Foncier

FR0013246253

27/02/2026

Performances & risques

### Évolution de la performance<sup>(1)</sup>(base 100 au 26/02/2021)



### Performances cumulées<sup>(1)</sup>

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	-0,75	-	-
1 mois	-6,58	-	-
3 mois	-0,75	-	-
6 mois	-0,89	-	-
1 an	3,70	-	-
2 ans	4,87	-	-
3 ans	12,71	-	-
5 ans	-7,52	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-

\*Da : début d'année

### Performances annuelles<sup>(1)</sup>

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	3,00	-0,62	7,51	-22,57	6,25	0,73	4,89
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

### Performances mensuelles<sup>(1)</sup>

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-3,94	-3,07	1,60	-2,97	-4,11	-5,61	5,81	-4,49	-7,82	-2,18	5,12	-2,72
2023	3,64	-2,03	-2,64	1,62	-2,27	1,39	2,62	-1,43	-2,45	-2,46	5,59	5,03
2024	-2,08	-0,03	2,15	-3,02	1,33	0,01	3,33	2,28	1,42	-2,37	1,17	-3,20
2025	0,84	1,45	-1,86	0,85	1,07	0,06	0,23	2,12	0,23	-0,29	1,27	-1,11
2026	1,72	4,45										

### Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	6,66	-	-6,16	-	52	-	-	-	0,98	-	-
3 ans	7,53	-	-8,50	-	136	-	-	-	0,31	-	-
5 ans	8,26	-	-26,61	-	-	-	-	-	-0,23	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

## Afer Multi Foncier

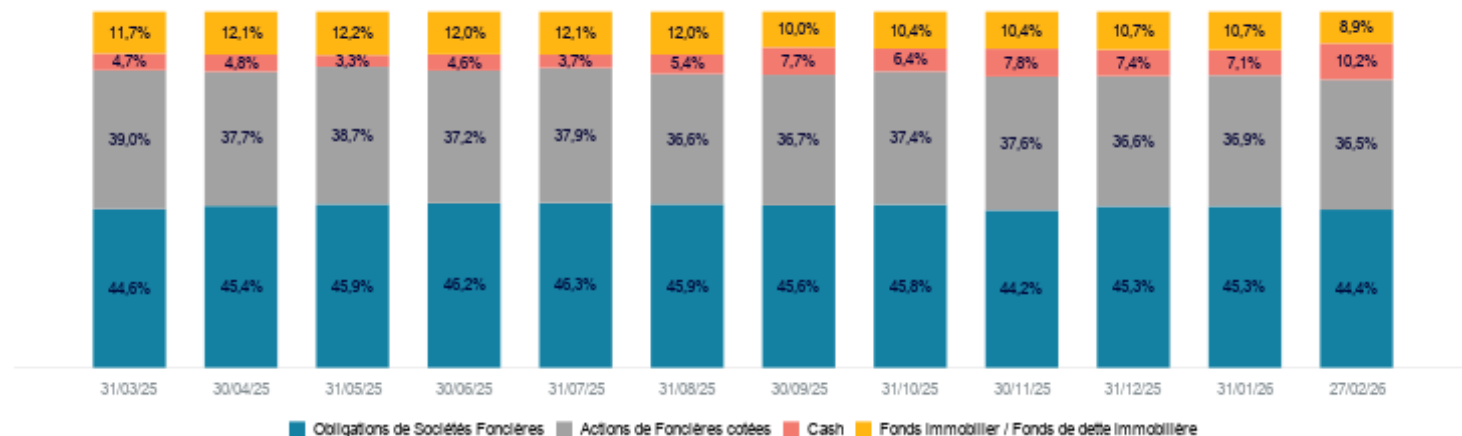
FR0013246253

27/02/2026



Structure du  
portefeuille

### Allocation historique sur 1 an glissant





### Répartition sectorielle<sup>(4)</sup>

En %	Fonds
Diversifiés	20,5
Logistique	13,5
Résidentiel	11,4
Santé	8,5
Commerces	7,9
Bureaux	7,0
Promotion Immo	0,9
Autres	12,6
OPC	8,9
Dispo/Liquidités	9,0

### Répartition géographique

En %	Fonds
Etats-Unis	21,9
France	12,5
Allemagne	12,2
Japon	8,8
Luxembourg	5,2
Espagne	3,9
Royaume-Uni	3,1
Australie	3,0
Hong kong	2,9
Autres Pays	7,4
OPC	8,9
Dispo/Liquidités investies	10,2

### Principaux émetteurs (hors Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Standard life invts europ pr OPC	8,2
 PROLOGIS REIT INC	2,7
US Logistique	
 MITSUBISHI ESTATE LTD	2,6
JP Diversifiés	
 GECINA SA 0.875 30/06/2036	2,4
FR Diversifiés	
 AEDIFICA SA 0.75 09/09/2031	2,4
BE Santé	

### Répartition par devise

En %	Fonds
EUR	101,1
USD	1,5
JPY	0,4
Autres devises	-3,0

## Afer Multi Foncier

FR0013246253

27/02/2026



### ► Commentaire de gestion

En février, les banques centrales ont apporté peu de surprises. À noter, la nomination de Kevin Warsh pour succéder à Powell en mai, alimentant l'incertitude sur la trajectoire future de la politique monétaire américaine. Du côté européen, la BCE a laissé inchangés ses taux directeurs.

La fin du mois a cependant été caractérisée par un retour des tensions sur le marché obligataire. En effet, les taux souverains se sont tendus des deux côtés de l'Atlantique. Le 10 ans américain a progressé de 28 pbs pour clôturer à 3,95 %. Le Bund 10 ans s'est quant à lui tendu de 23 pbs à 2,65 %. Ces mouvements sont principalement liés à la remontée des tensions entre l'Iran et les États-Unis et à l'émergence du risque de remplacement de certains emplois par l'IA (entraînant notamment une forte sous-performance des sociétés de logiciels, de traitement de données, juridiques, etc.).

Ces risques se sont ensuite traduits par un retour des craintes sur le secteur du crédit privé, exacerbées par la faillite de Market Financial Solutions (MFS), un petit acteur non bancaire britannique spécialisé dans les prêts hypothécaires, avec des accusations de fraude et d'utilisation des mêmes actifs en garantie de plusieurs prêts. À cela s'ajoute l'annonce du gérant d'actifs Blue Owl, qui va limiter les retraits de l'un de ses fonds de dette privée.

Dans ce contexte, les spreads de crédit IG euro (indice ERO0) se sont écartés de 9 pbs vs swap, à 72 pbs en niveau absolu. Le secteur technologique sous-performe avec 15 pbs d'écartement, ainsi que les assurances à +16 pbs sur le mois.

Le rythme du marché primaire reste important avec 65 Mds€ émis, soit 30 % au-dessus de la moyenne décennale de 50 Mds€ pour ce même mois.

L'indice IG euro a dégagé une performance mensuelle de +0,55 %, portant la performance depuis le début de l'année à +1,31 %, soutenue par le portage, la baisse des niveaux de taux et la faible remontée des marges de crédit.

## Afer Multi Foncier

FR0013246253

27/02/2026

### ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	04/04/2018
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	14/03/2024
Montant net dernier détachement	1,23 €
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

# Afer Multi Foncier

FR0013246253

27/02/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SPREAD MOYEN

Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

SENSIBILITÉ CRÉDIT

La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.

SENSIBILITÉ TAUX

La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

RATING MOYEN

Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

DURATION

La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

## Afer Multi Foncier

FR0013246253

27/02/2026

### ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.